

Impôt sur les revenus pétroliers—Loi

M. W. R. Bud Jardine (Northumberland—Miramichi): Monsieur le Président, je suis heureux de marquer aujourd'hui mon appui à la décision prise par le gouvernement de mettre fin à l'impôt sur les revenus pétroliers, couramment appelé IRP. Je dois préciser tout d'abord que je n'en connais pas très long sur l'extraction du gaz et du pétrole. Il n'y pas d'extraction de gaz ou de pétrole dans ma circonscription. Ni dans le reste du Nouveau-Brunswick. Par contre nous avons une société bien connue à l'échelle nationale et internationale qui raffine ces produits. J'ai toujours pensé que ce qui est bon pour une région du pays est bon pour les autres. Je me réjouis donc de pouvoir dire quelques mots au sujet de ce projet de loi.

Il y a environ un an et demi, j'ai eu l'occasion de visiter l'usine d'exploitation des sables bitumineux du nord de l'Alberta, en compagnie du député d'Athabasca (M. Shields). J'ai pu ainsi voir de mes yeux cette exploitation gigantesque. Quand j'étais au secondaire, on en parlait en classe et dans les manuels, mais il faut être sur place pour se rendre compte de l'ampleur de l'entreprise.

Pendant un temps il y a eu une activité fébrile. A Fort McMurray, sur 35 000 habitants il y en avait 7 000 en provenance de la région atlantique. C'est dire que dans la région atlantique nous avons traditionnellement l'habitude d'aller nous chercher du travail ailleurs. Nous allons dans le centre et dans l'ouest du Canada. Donc, quand je dis que ce qui est bon pour une région du Canada est bon pour l'autre, c'est à cela surtout et avant tout que je pense.

Mais cette époque palpitante n'a été que de courte durée. Malheureusement, beaucoup d'habitants des Maritimes qui étaient allés dans l'Ouest chercher du travail et des occasions nouvelles d'emploi ont dû en revenir. Comme nous le savons maintenant, le Programme énergétique national a été catastrophique. Catastrophique pour l'Ouest, et catastrophique pour les producteurs pétroliers.

Le premier résultat de l'IRP a été d'aliéner l'Ouest. Mais ce ne fut pas le seul. Il y en a eu un autre aussi inconcevable: c'est le signal qu'il a donné à l'industrie. Le gouvernement a perçu des impôts sur les recettes et non sur les profits des provinces de l'Ouest qui produisent du pétrole. Puis il a utilisé ces impôts pour financer des travaux de prospection pour du pétrole dans une autre région du pays. Il voulait ainsi dire à ceux qui réussissent à créer des revenus au moyen du pétrole qu'ils ne sont pas suffisamment futés pour en découvrir d'autres gisements, mais que le gouvernement l'est, lui, et qu'il va s'emparer de ces fonds pour effectuer ces travaux.

On avertissait ainsi une industrie prospère et d'une grande importance régionale qu'elle devait prendre garde, car le gouvernement fédéral voulait profiter de cette réussite et inventer de nouveaux moyens d'y parvenir. Des impôts de ce genre sont des freins à la croissance. Quelle entreprise voudra croître et réaliser des recettes quand ce faisant elle augmentera son propre fardeau fiscal? En prélevant cet impôt, Ottawa croyait pouvoir abuser d'entreprises énergiques et rentables. Cela signifie qu'elles n'obtiendraient guère d'appui du simple électeur canadien. C'est une pensée très dangereuse qui fait fi de la probité dont fait preuve le Canadien ordinaire. Nous tenons, bien sûr, à ce que l'industrie paye sa part mais rien que sa juste part. C'est ce que veulent les Canadiens. L'industrie crée des

emplois. Elle a besoin qu'on l'encourage, non qu'on la décourage.

Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Masse) le prouve en traitant raisonnablement et équitablement les sociétés pétrolières. L'Accord de l'Ouest est de beaucoup supérieur au Programme énergétique national. Des améliorations soutenues favoriseront la réconciliation nationale.

Les députés savent que les cours du pétrole sur les marchés internationaux ont créé un climat tel que les sociétés pétrolières de l'ouest du Canada ont besoin de liquidités simplement pour survivre à cette situation mondiale temporaire. Cette situation n'a pas été créée au Canada, mais les Canadiens doivent contribuer à la corriger.

La Chambre est priée d'approuver une mesure législative qui va accélérer la suppression graduelle en réponse directe aux besoins immédiats de l'industrie pétrolière. Ce n'est pas trop demander à mon avis pour venir en aide à nos amis dans le besoin.

Le projet de loi C-17 s'attaque à deux genres de problèmes simultanément. Il abroge tout d'abord l'impôt sur les revenus pétroliers, ce dont bénéficiera l'industrie pétrolière rétroactivement au 30 septembre. Deuxièmement, toujours dans l'esprit de l'Accord de l'Ouest, la mesure à l'étude poursuit le travail de réconciliation entre les régions productrices d'énergie et le gouvernement fédéral en matière de recettes et d'impôt. Il importe de remarquer que l'effondrement des cours mondiaux du pétrole a fait chuter les recettes prévues du gouvernement fédéral. Même si la suppression de l'IRP doit faire diminuer les recettes fédérales d'environ 150 millions de dollars, le gouvernement a jugé bon d'abolir enfin cet impôt outrageant.

• (1600)

La plupart des experts conviennent que le prix actuel du pétrole ne restera pas aussi bas. Nous avons été témoins du changement survenu à la direction de l'OPEP et du message que l'Arabie saoudite a envoyé aux pays producteurs de pétrole. Les régions productrices de pétrole du Canada peuvent donc s'attendre à un avenir plus prospère qui viendra bientôt, nous l'espérons. C'est le rôle du gouvernement fédéral et de toutes les autres parties concernées de veiller à ce que nos sociétés pétrolières soient encore en activité quand le vent tournera.

La suppression de la taxe contribuera beaucoup à améliorer la confiance dans le secteur pétrolier du Canada. Comme nous le savons, ce secteur est le vrai catalyseur de la prospérité économique de l'ouest du Canada. Il est très important pour tous les Canadiens que les principaux secteurs industriels de toutes les régions du pays aient une chance égale de contribuer à la prospérité économique en général.

Le pétrole, l'agriculture, le bois, l'industrie manufacturière et la pêche nous assurent une économie diversifiée qui fait l'envie de bien des pays du monde. Nous, les ministériels, nous devons nous efforcer de garder tous ces secteurs en santé et en pleine croissance. C'est un bon moyen d'y arriver et c'est même essentiel, que de veiller à ce qu'aucun secteur ne paye plus que sa juste part d'impôts au gouvernement. Le raisonnement est simple; non seulement l'industrie visée en souffrira-t-elle, mais tous les autres secteurs vivront sous la menace d'un régime